

**DEMANDE DE DÉROGATION**  
 POUR  LA CAPTURE OU L'ENLÈVEMENT \*  
 LA DESTRUCTION \*  
 LA PERTURBATION INTENTIONNELLE \*  
**DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES**  
 \* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement  
 Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations  
 définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

**A. VOTRE IDENTITE**

Nom et Prénom : .....  
 ou Dénomination (pour les personnes morales) : FAUNA FLORA  
 Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : Virginie Firmin  
 Adresse : N° ..... Rue Le Village  
 Commune Saint Denis le Thiboult  
 Code postal 76116  
 Nature des activités : .....  
Expertises écologiques  
 Qualification : .....

**B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION**

Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
B1 <i>Neomys</i> Kaup, 1829 Musaraigne aquatique (s.l.)		Individus
B2 <i>Arvicola sapidus</i> Miller, 1908 Campagnol amphibie		Individus
B3 <i>Muscardinus avellanarius</i> (Linnaeus, 1758) Muscardin		Individus
B4		
B5		

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

**C. QUELLE EST LA FINALITE DE L'OPÉRATION \***

Protection de la faune ou de la flore	<input checked="" type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire de population	<input checked="" type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écoéthologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique ou biométrique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input checked="" type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : Inventaire des petits mammifères de la Réserve naturelle régionale Mont des Avaloirs  
 Suite sur papier libre commandité par le Parc naturel régional Normandie-Maine

**D. QUELLES SONT LES MODALITÉS ET LES TECHNIQUES DE L'OPÉRATION**  
(renseigner l'une des modalités suivantes en fonction de l'opération choisie)

**DE CAPTURE OU ENLÈVEMENT \***

Capture définitive  Préciser la destination des animaux capturés : .....

Capture temporaire  avec relâcher sur place  avec relâcher différé

S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher : .....

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher Capture temporaire pour identification avec relâcher  
immédiat à l'endroit de capture.

Capture manuelle  Capture au filet   
Capture avec épaisseuse  Pièges  Préciser pièges cage (type Firobin), pièges Neomys et pièges  
Autres moyens de capture  Préciser : ..... INRA, tous munis d'une cage de contention étanche et emplie de foin  
Utilisation de sources lumineuses  Préciser : ..... et de nourriture (pour préserver les animaux du froid et de la pluie)  
Utilisation d'émissions sonores  Préciser : .....  
Modalités de marquage des animaux (description et justification) : Marquage léger : coupe de poil (permet  
..... de reconnaître un individu déjà capturé et ainsi de le relâcher immédiatement)

Suite sur papier libre

#### D2: DESTRUCTION \*

Destruction des nids  Préciser : .....  
Destruction des œufs  Préciser : .....  
Destruction des animaux  Par animaux prédateurs  Préciser : .....  
 Par pièges létaux  Préciser : .....  
 Par capture et euthanasie  Préciser : .....  
 Par armes de chasse  Préciser : .....  
Autres moyens de destruction  Préciser : .....

Suite sur papier libre

#### D3: PERTURBATION INTENTIONNELLE \*

Utilisation d'animaux sauvages prédateurs  Préciser : .....  
Utilisation d'animaux domestiques  Préciser : .....  
Utilisation de sources lumineuses  Préciser : .....  
Utilisation d'émissions sonores  Préciser : .....  
Utilisation de moyens pyrotechniques  Préciser : .....  
Utilisation d'armes de tir  Préciser : .....  
Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle  Préciser : .....

Suite sur papier libre

#### E: QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION \*

Formation initiale en biologie animale  Préciser : cf. document joint  
Formation continue en biologie animale  Préciser : .....  
Autre formation  Préciser : .....

#### F: QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION

Préciser la période : En période favorable aux espèces durant la mission confiée qui s'étend  
ou la date : jusqu'à février 2023

#### G: QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION

Régions administratives : Pays de la Loire  
Départements : Mayenne  
Cantons : .....  
Communes : Pré en Pail Saint Samson et Boulay les ifs

#### H: EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE \*

Relâcher des animaux capturés  Mesures de protection réglementaires   
Renforcement des populations de l'espèce  Mesures contractuelles de gestion de l'espace   
Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : .....

Suite sur papier libre

#### I: COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : .....

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : Un rapport précisant la méthodologie et les résultats sera fourni au Parc naturel régional Normandie-Maine

\* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à Saint Denis le Thibout  
le 21/06/2022  
Votre signature Virginie Firmin

Saint Denis le Thiboult, le 21 juin 2022



Objet : Demande de dérogation pour la capture temporaire de petits mammifères terrestres protégés

La demande de dérogation est portée par le bureau d'études Fauna Flora qui a répondu et à été retenu à la consultation lancée par le Parc naturel régional Normandie-Maine (dossier suivi par Benjamin Beaufiles) pour la réalisation de l'inventaire des petits mammifères de la Réserve naturelle régionale Mont des Avaloirs (cf. carte ci-contre).



Plusieurs démarches seront mises en application pour inventorier les petits mammifères présents sur le territoire de la Réserve naturelle régionale Mont des Avaloirs : la pose de pièges à crottes, de nest-tube, de pièges photographiques, la recherche de traces mais aussi de sessions de piégeage temporaire. Les deux sessions de capture temporaire se dérouleront en juillet et en septembre 2022.

Le piégeage consistera à poser 40 pièges cage (type Firobin), 15 pièges Neomys et 80 pièges INRA, tous munis d'une cage de contention étanche et emplies de foin (afin de préserver les animaux du froid et de la pluie). Un appât de lard sera utilisé. Les pièges Firobin seront surtout orientés pour la capture du Campagnol amphibie. Les pièges seront disposés au sol en bordure des cours d'eau principalement,



durant 3 jours

consécutifs, et visités toutes les 12h00 (en milieu de soirée et au petit matin) pour éviter toute mortalité. Les individus capturés seront marqués par une légère coupe de poils. Les individus seront mesurés et pesés et des prélèvements de poils seront effectués pour des analyses génétiques afin de confirmer la distinction des 2 espèces de *Neomys*.



C'est lors de ces sessions que nous capturerons, nous l'espérons, du Campagnol amphibie et des musaraignes aquatiques (*Neomys sp.*), objets de cette demande. En ce qui concerne le Muscardin, il y a fort peu de probabilité qu'il se fasse prendre par ces pièges posés au sol. Cependant, nous préférons l'intégrer également à cette demande au cas où il serait capturé.

Le Village  
76116 Saint Denis le Thiboult  
☎/Fax : 02-35-23-71-04  
E-mail : FaunaFlora@wanadoo.fr  
SARL au capital de 7 622,45 €  
RCS : Rouen 428 238 117  
TVA : FR94 428 238 117  
NAF : 7490B

Les captures temporaires seront réalisées par trois membres du bureau d'études Fauna Flora :

- Madame Virginie Firmin
  - Membre de Fauna Flora depuis 1999
  - Formation initiale en biologie : DEUG SNV
  - Formation continue en biologie animale : participation à tous les inventaires mammifères du bureau d'études, mais aussi dans le cadre de ses activités bénévoles au sein du Groupe Mammalogique Normand depuis 1991
- Monsieur Anthony Gourvennec
  - Membre de Fauna Flora depuis 1999
  - Formation initiale en biologie : DEA en Eco-éthologie et professeur certifié en biologie-écologie
  - Formation continue en biologie animale : responsable de tous les inventaires mammifères du bureau d'études, mais aussi dans le cadre de ses activités bénévoles au sein du Groupe Mammalogique Normand depuis 1989 dont plusieurs sessions de captures orientées vers les musaraignes aquatiques et le Campagnol amphibie.
- Monsieur Arthur Gourvennec--Firmin
  - Formation initiale en biologie : BTS Gestion et Protection de la Nature en alternance au sein du bureau d'études Fauna Flora (débuté en 2021)
  - Formation continue en biologie animale : participation à tous les inventaires mammifères du bureau d'études Fauna Flora lors de ses emplois d'été depuis 2012

Nous nous engageons à former et informer toutes les personnes associées à cette étude et pouvant être amenées à participer aux prospections de terrain.

La Gérante  
Virginie Firmin